

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2013

L'an deux mille treize et le six mars, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Gaudens, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, à 18 h 00.

PRESENTS :

Adjoint, Président : Stéphane PRECIGOUT

Adjoints : Michel SIBRA, Brigitte DE LARRARD, Michel PEREZ, Marie-Pierre BACARISSE, Rémy LAHORE

Conseillers : Serge LATREILLE, Yolande CHOTIN, Chantal MALAVAL, Joël DUPIN, Pierre-Jean ABADIE, Michel CHAUBARD, Noëlle TOULOUSE, Luisa LABERE, Katia MONTOLOIX, Virginie NEBRA, Arlette BAUX, Pierre JAMMES, Huguette RIVES, Josette CAZES, Joël GUILLERMIN, Sylvie BARAT

ABSENTS :

Maire : Jean-Raymond LEPINAY

Adjoints : Catherine MOUNIELOU-AUBAN, Marie-Cécile BARTHET, Jérôme GASPERI

Conseillers : Gilbert SAINT-BLANCAT, Jean-Jacques LASSERRE, Renée DUBA, Eric HEUILLET, Vanessa BOMPART, Martine RIEU-GRIFFE, Bernard DARREES

Ont donné procuration :

Jean-Raymond LEPINAY	à	Stéphane PRECIGOUT
Catherine MOUNIELOU-AUBAN	à	Michel PEREZ
Jérôme GASPERI	à	Rémy LAHORE
Gilbert SAINT-BLANCAT	à	Michel CHAUBARD
Jean-Jacques LASSERRE	à	Joël DUPIN
Renée DUBA	à	Luisa LABERE

M. LAHORE est désigné secrétaire de séance.

MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DU COMMISSARIAT DE SAINT-GAUDENS

M. PRECIGOUT donne lecture de la motion suivante :

Après 1997, après 2002, une nouvelle annonce de fermeture pèse sur le commissariat de Saint-Gaudens.

Dans le cadre d'une réorganisation de la sécurité du territoire, un redéploiement, dont la subtilité voire l'intérêt continue de nous échapper, est envisagé entre police Nationale et gendarmerie Nationale. On nous annonce un renforcement de la gendarmerie qui conduirait à la suppression de notre commissariat dont les effectifs seraient redéployés sur des zones de police urbaines.

Il ne nous appartient pas à nous élus de décréter que la police fait mieux son métier que la gendarmerie, nous savons bien l'implication des uns et des autres pour garantir avec le maximum d'efficacité la sécurité de nos concitoyens.

Les quatre communes de notre communauté situées en zone de police, Saint-Gaudens, Valentine, Miramont, Liéoux se félicitent des services rendus par le commissariat dans une grande proximité et une bonne réactivité. Pourquoi dès lors changer ce qui fonctionne bien au motif que notre appartenance rurale excluait la présence de la police Nationale sur notre territoire en totale négation avec la typologie de notre centralité urbaine. Ce non-sens conduirait par ailleurs à déplacer cinquante-cinq familles avec tous les dégâts humains collatéraux pour les conjoints et enfants.

C'est pourquoi nous demandons qu'il soit tenu compte du point de vue des élus et des citoyens du Saint-Gaudinois qui demandent avec force le maintien du commissariat sur la ville de Saint-Gaudens.

ADOPTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.
